

ORGANISATION DE L'ANNEE

- **Calendrier et emploi du temps :**

Il existe une inégalité de traitement entre les stagiaires au sujet de la gestion du calendrier :

- Certains stagiaires ont leur calendrier annuel, d'autres non.

- Certains sites ont des variations récurrentes et tardives dans l'emploi du temps.

Cela peut sembler être un détail, mais l'adaptation quotidienne et le manque de lisibilité sur l'année sont « énergivores » au quotidien pour les usagers.

L'absence de calendrier annuel empêche certains stagiaires de faire des calculs estimatifs pour pouvoir opter pour les frais de stage.

Réponse de l'ESPE : Oui, il est nécessaire pour chacun de pouvoir se représenter l'année. Un calendrier annuel est disponible sur l'ENT. Pour un calendrier précis avec le détail des cours, c'est impossible de l'avoir au-delà d'un semestre, puisque l'ESPE, comme une université, fonctionne selon cette cadence. Pour les changements **de dernière minute** « énergivore », il pallie des absences et des imprévus **de dernière minute**... L'ESPE s'organise au mieux pour les usagers et les formateurs.

- **Conditions de titularisation**

Pour les prolongations, l'organisation reste très floue pour les stagiaires.

En fonction des moments de l'année, des sites, des interlocuteurs, des parcours, les réponses varient ou sont inexistantes. Les stagiaires jonglent entre les différents interlocuteurs de l'ESPE, du rectorat sans forcément obtenir de réponse, ajoutant du stress dans une situation qui peut déjà l'être.

L'an dernier, le SE-Unsa avait déjà abordé ces difficultés ; vous nous aviez répondu qu'il n'existait pas de cadrage tout prêt, puisqu'il s'agit de situation individuelle qu'il faut donc adapter au profil de chacun.

Cependant, vous envisagiez des évolutions pour cette rentrée.

A ce jour, nous ne constatons pas d'évolution, nous ajoutons même que vous mettez une catégorie de personne (malade ou enceinte) en difficulté sans pouvoir leur répondre sur leur avenir. Pourquoi ne pas proposer une plaquette et/ou un interlocuteur privilégié répondant à un maximum de questions ?

Les conditions de prolongation sont de la compétence unique du rectorat, qui valide ou non les stagiaires et qui définit les conditions d'une prolongation éventuelle au regard du dossier de chacun.

Le Rectorat statue à la commission de juin/juillet sur la prolongation. Ensuite l'ESPE compose avec chacun pour les mettre le moins en difficulté possible.

L'ESPE ne fournira pas de plaquette, c'est impossible, c'est au Rectorat de mieux communiquer.

Pour les stagiaires concernés, il faut se signaler auprès des responsables de site dans le 1^{er} degré et de parcours dans le 2nd degré. Ce sont les interlocuteurs privilégiés.

Les conditions de renouvellement (organisation de l'année, visibilité sur les attentes) semblent s'être améliorées. Par contre, il reste de gros progrès à faire sur la communication aux stagiaires l'an dernier, certains ont appris leur renouvellement par un mail envoyé à toutes les personnes concernées à la dernière minute, c'est intolérable.

L'ESPE reconnaît que ce n'est pas acceptable. Mais sur sujet, c'est à nouveau de la responsabilité du rectorat. L'ESPE fait remonter son avis début juin au Rectorat, le jury se réunit une première fois et convoque les stagiaires concernés, puis se réunit une deuxième fois pour prendre la décision du renouvellement.

- **Maquette**

Une majorité de stagiaires a du mal à enregistrer le flux d'informations données dans les diverses réunions des sites en début d'année scolaire. Les plaquettes généralistes académiques sont floues et manquent de précision.

Pourquoi ne pas proposer un Vade-mecum de formation (ci-joint l'exemple de l'ESPE de l'Académie de Strasbourg) présentant :

- les différentes formations,
- les acteurs,
- les actions de formation,
- les mesures et le protocole en cas d'accompagnement renforcé des stagiaires,
- les procédures administratives diverses (la gestion des absences, des conditions de titularisation).

Cela constituerait un bon repère qui permettrait à chacun d'avoir un document de référence tout au long de l'année.

L'ESPE est consciente de cette réalité. Une partie des informations reste disponible sur l'ENT, mais pas toujours facilement repérable. Il faut que les formateurs Espé, entrent dans une culture de répétition régulière des différents éléments importants. D'après l'ESPE, l'information ne passe pas par des documents supplémentaires mais grâce à l'accompagnement des formateurs.

Il reste encore des flous sur le parcours de certains stagiaires, par exemple, pour le 2nd degré, les personnels stagiaires arrivant par concours interne se trouvent dans l'obligation de valider un M2 avec un mi-temps de formation à l'ESPE.

Quelques cas individuels, l'ESPE adapte au mieux.

- **Gestion des inscriptions**

La gestion tardive des inscriptions sur l'ESPE Midi-Pyrénées empêche :

- l'accès rapide à l'ENT de certains stagiaires et étudiants, les privant ainsi d'informations majeures ;
- un déroulement optimal des élections des usagers, retardant le calendrier électoral et la prise de fonction des élus.

L'ESPE est consciente de ces difficultés mais nous explique que c'est une très grosse organisation, malgré la massification du début d'année qui était l'objectif principal et l'amélioration obtenue, l'ESPE court après certains usagers pour les inscriptions.

FORMATION

Prépa Concours et Etudiants :

Dans l'ensemble, les étudiants sont satisfaits par leur formation et la préparation aux concours. Légitimement, ils réclament plus de stages. Est-il possible à l'ESPE de fournir des conventions, en permettant à l'étudiant de trouver lui-même un stage ?

L'ESPE fait le même constat mais respecte le format donné par le Ministère au-delà duquel il ne peut aller, respectant un équilibre stage, préparation au concours et MASTER.

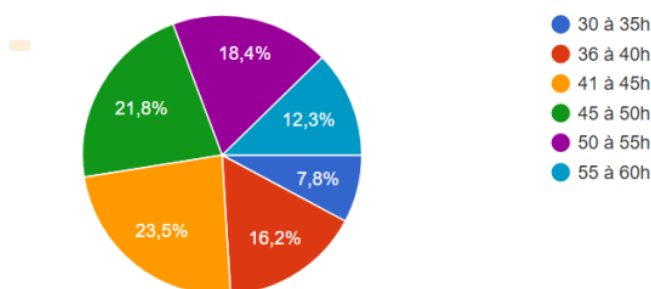
Pour des cas particuliers, l'ESPE peut fournir des conventions de stage où le maître d'accueil n'est pas rémunéré.

Nous nous interrogeons sur les titulaires d'un M2 MEEF et redoublant, ils préparent le concours et n'ont accès à certains cours que sur autorisation et volonté du professeur ... sauf erreur de notre part, ces étudiants payent des frais d'inscription comme tous les autres ? Ne doivent-ils pas profiter des cours comme chacun ?

L'ESPE rappelle que les étudiants sont avant tout dans le cadre d'un MASTER et non dans une prépa concours. Lorsqu'une UE est validée, un étudiant n'a légalement pas d'autorisation à y participer de nouveau. Donc l'ESPE met en place un « parcours adapté » qui permet de re-préparer le concours, les étudiants ont accès à certains cours ciblés par l'équipe pédagogique.

La formation des stagiaires 1^{er} et 2Nd degré

- Charge de travail : **La charge de travail qui combine ESPE /ECOLE – COLLEGE - LYCEE est insoutenable !**



76 % des stagiaires ayant répondu à notre enquête affirment passer plus 40 heures par semaine à répondre à l'ensemble des exigences : préparation de classe, mémoire, évaluations, examens, travail de groupeS (oui, ils doivent jongler entre plusieurs groupes)...

Les stagiaires travaillent dans l'urgence permanente, sans pouvoir prendre de recul, assimiler les conseils et ingérer la formation. Dès le premier semestre, certains stagiaires sont en grande souffrance et le verbalisent :

« conditions de travail difficiles, déstabilisantes, épuisantes ; charges de travail démesurée ; stress ; situation anxieuse ; beaucoup de pression ; solitude ; isolement ; culpabilité ; fatigue ; pression ; surcharge de travail annexe ».

A vrai dire, c'est la période où nous Organisations Syndicales, nous recevons des mails de jeunes collègues en grande souffrance, prêts à démissionner, en arrêt maladie, ou optant pour des congés...

La majorité des titulaires première année interrogés à posteriori trouvent que la juxtaposition des demandes de l'Education Nationale et de l'ESPE est le principal inconvénient de cette formation.

L'an dernier, nous avons pris l'exemple de la charge de travail d'un stagiaire 1^{er} degré, aujourd'hui nous citerons celle d'un stagiaire 2nd degré, pendant la période de novembre- décembre:

- préparation de cours à faire puis à refaire et à re-refaire,
- visite de l'ESPE,
- visite de l'IPR,
- 2 partiels,
- ébauche du mémoire
- 12H de cours hebdomadaires à l'ESPE
- 10h de cours en établissement
- premiers livrets
- première rencontre parents-profs.

Combiner à cela le temps de trajet pour certains, surtout dans le 2nd degré et les témoignages sont inquiétants : « Je perds 2 heures par jour dans les trajets, je commence à ressentir les effets de la fatigue : mal de dos, somnolence en conduisant, maux de tête... ».

L'ESPE en a conscience et met en œuvre le maximum pour soulager les stagiaires, par exemple : l'allégement des évaluations. D'après la direction, le public le plus en difficulté correspond majoritairement à des personnes en reconversion professionnelle, qui ne sont pas passées par le M1. Ces publics ne sont pas bien dans le démarrage de la carrière, le système étant ce qu'il est... L'ESPE dans le cadrage tel qu'il est ne peut faire plus.

La direction nous annonce que face à ce constat national, le Ministère de l'Education Nationale mène une réflexion sur ce sujet. Sur quoi aboutira-t-elle ?....

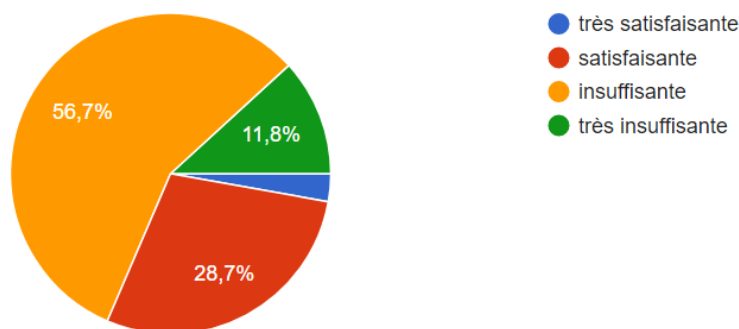
Ce qui interpelle le SE-Unsa c'est aussi d'entendre ce genre de témoignage :

- «Je réfléchis pour m'organiser autour d'un renouvellement afin de faire mon année en deux ans »,
- «Je suis un jeune parent, je n'arrive pas à tout faire donc je vais poser un congé parental pour faire mon année en deux ans »,
- «Je pense à rater mon concours, comme cela je pourrais faire mon M2 l'an prochain et être en parcours adapté mon année de stagiaire »
- « Je conseille à tous les stagiaires un report de stage pour valider le M2 avant l'année de stage »

Pour le SE-Unsa, c'est non ! Ce n'est pas aux étudiants et stagiaires de trouver des solutions alternatives pour organiser leur formation, mais à l'ESPE de les soutenir pour réussir leur année de stagiaire !

Pour l'ESPE, les stratégies existent oui, dans toutes les universités et sont encore plus fortes quand elles sont liées à un concours. Pour ce qui concerne l'année de stagiaire/M2, d'après l'ESPE ces demandes ne sont pas croissantes mais se régulent.

- **Avis sur la formation : Plus de pratico-pratique !**



Même si les formateurs sont jugés comme ouverts, instructifs, agréables et à l'écoute...

Plus de la majorité des stagiaires ayant répondu à l'enquête trouve la formation insuffisante voir très insuffisante.

Le principal reproche étant le manque de formation pratico-pratique dès le début d'année pour gérer l'urgence : la gestion de classe, la voix, préparation de séances, séquences UTILES, APPLICABLES et « clés en main pour la classe », accueil des élèves, des parents, démarches administratives.

Les stagiaires demandent à travailler sur du concret directement utilisable dès la rentrée ; d'éviter un condensé de cours théorique.

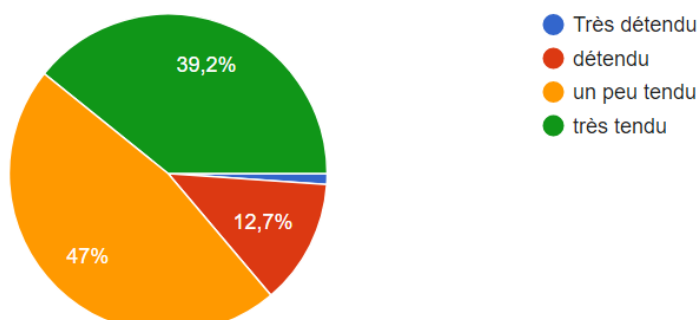
L'ESPE dans sa formation cherche à maintenir un équilibre entre le pratico-pratique et l'avenir ...

En début d'année, l'ESPE privilégie le pratico-pratique puis mène les stagiaires vers une posture différente, un recul réflexif, l'acquisition de gestes techniques ; pour cela, il est nécessaire de formaliser et de s'appuyer sur la théorie.

Il existe des UE consacrées à la préparation de séances, **mais la formation ne peut être le temps de préparation.**

Le SE-Unsa répond que lorsqu'un stagiaire a cours de 8h à 18H pendant 3 jours, puis se rend en classe les 2 autres jours, il ne reste que la nuit pour préparer les cours. Ce n'est pas possible.

Il est temps que la formation ESPE soit au service du terrain. C'est à cette condition que les stagiaires pourront retrouver la sérénité nécessaire à l'exercice de leur métier. En effet, aujourd'hui plus de 86 % des stagiaires se sentent tendus dans leur ressenti par rapport au travail.



- **Tuteurs : De la bienveillance !**

Ajouter à cela de la bienveillance de la part de TOUS les encadrants, tuteurs, PEMF, professeurs d'université et vous pourrez dire que : « la rentrée s'est bien passée... ».

Le SE-Unsa, comme chaque année, réclame plus de bienveillance de la part de TOUS les encadrants, c'est un point de vigilance nécessaire, il existe encore de gros problème de communication entre tuteurs et stagiaires.

Depuis la mise en place des ESPE, le temps de discussion, la formation et l'harmonisation des attentes tuteurs a évolué et tend à converger vers une culture commune.

Cependant dans le 2nd degré, le groupe de tuteurs se renouvelle beaucoup d'une année à l'autre chaque année en fonction des lieux de stage, il est donc difficile de former au long terme.

Pour toutes les difficultés de communication rencontrées, un stagiaire doit d'abord se tourner vers son 2nd tuteur pour en parler, puis si les difficultés persistent en discuter avec le responsable de site (dans le 1^{er} degré) ou de parcours (dans le 2nd degré).

Le stagiaire peut aussi se tourner vers le suivi individualisé, moment privilégié pour les stagiaires en difficulté.

Pour l'Unsa-Education et le SE-Unsa la rencontre régulière entre l'ESPE et les organisations syndicales **est essentielle** pour faire entendre la voix des usagers de l'ESPE.

En plus des différentes instances où nous siégeons (Conseil d'école, conseil de mention ...), c'est le moyen de faire remonter les dysfonctionnements, les remarques, les besoins des étudiants et stagiaires et d'obtenir quelques réponses même si elles restent souvent les mêmes : « Nous évoluons » ; « Nous entendons mais ne sommes pas responsables des dysfonctionnements de l'université, de l'Education Nationale, du cadrage ministériel, du Rectorat, des individualités ... ».

Il faudra encore du temps et beaucoup d'énergie pour que chacun entende ce que l'Unsa-Education et le SE-Unsa répètent depuis la mise en place de la réforme Peillon : c'est à l'ESPE de se mettre au service de la formation professionnelle des futurs enseignants.